

LE CIRCUIT DECOUVERTE

CIRCUIT passage points de pierres et fleches vertes

Suivre le balisage : pierres et fleches vertes



Profil topographique du circuit



2 La Broche

Au sommet à gauche avant la maison vous pouvez apercevoir un séquoia. Vous redescendez et traversez une route goudronnée et remontez aussitôt à gauche. Vous cheminez sur un chemin en terre en balcon où vous pouvez apercevoir la vallée puis entrez dans la forêt.

Au bout du chemin, vous arrivez sur une route goudronnée que vous empruntez à gauche en descendant pour arriver aux Maires d'Avaux.

1 Chapelle Saint Brice

Sur votre gauche à 200m du départ se trouve la chapelle Saint Brice (saint patron de la commune de St-Bresson) (néogothique). Prenez la première route à gauche 100m après la chapelle et continuez sur celle-ci sur environ 500m. Vous prenez à droite dans un chemin ombragé qui monte à la Noz du Pin, puis la Broche.

D Départ

Le parcours commence en cheminant sur la route communale qui longe la rivière "le Raddon" (qui donne son nom au bourg en aval). Ce début de parcours est commun avec le circuit de la croix des danses. Il faut longer ce cours d'eau sans jamais le traverser.

5 Fontaine Crêpeloup

Au carrefour suivant, prenez à gauche et redescendez vers Saint Bresson (partie en pâturage et partie en bois) en passant devant une fontaine (fontaine Crêpeloup). En arrivant sur la route goudronnée prendre à droite pour rejoindre le village.

4 Les Grandes Fouillies

Vous arrivez sur le plateau des Grandes Fouillies et longez un étang.

3 la ferme de Muse

Traversez le pont, la route et montez en face sur le chemin empierré dans les bois vers la ferme de Muse.



Présentation

Ce circuit de huit kilomètres part de l'église de St Bresson.

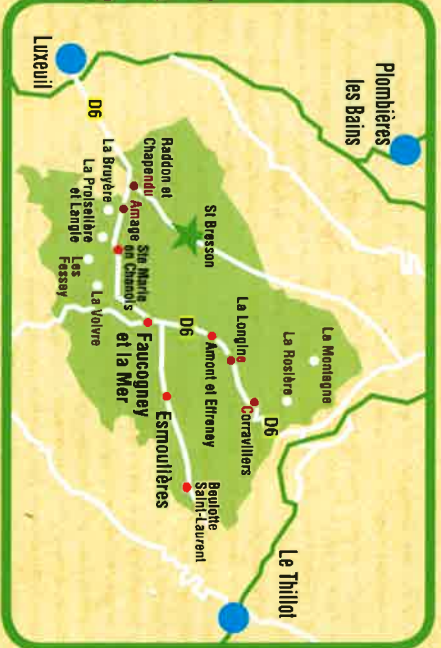
Après un parcours sur une petite route goudronnée il serpente en flanc de chaque côté de la vallée.

Sur ce parcours on pourra découvrir des panneaux d'information au fur et à mesure de la marche.

La petite charte du randonneur

- Respectez le tracé des sentiers en suivant le balisage. N'utilisez pas de raccourcis afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.
- Respectez les lieux que vous traversez, refermez les barrières après votre passage, ne cueillez pas les fruits sur les arbres, ni les fleurs le long des chemins.
- Tenez les chiens en laisse. Ils peuvent provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Restez discret, pensez aux riverains, aux autres utilisateurs de la nature et à la sérénité des lieux traversés. Observez la faune et la flore sans les toucher.
- Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets.
- Tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles. Se renseigner auprès des communes.

Pan d'accès



Pour tout renseignement, contactez :

L'Office de Tourisme

03 84 49 32 97
offtaucogney@les1000etangs.com
www.les1000etangs.com

CCME

Maison de Pays
70310 Faucongnoy
03 84 49 34 03
info@cc-1000etangs.fr
www.cc-1000etangs.fr



St Bresson > circuit pédestre > « Le circuit Découverte »

Circuit Rando

le circuit

Découverte

PARCOURS : 8 km
DÉNIVELÉ (positif cumulé) : 180 m
DURÉE : 2h30
DIFFICULTÉ : Facile
Départ : L'église de St Bresson

